

## Session Plénière du 6 Mars 2025

### RAPPORT N° 25.01.02 De nouvelles actions éducatives et citoyennes pour la réussite de tous les lycéens et lycéennes

#### Intervention de Marine BARDET

Monsieur le Président, chers collègues,

Aujourd'hui, nous débattons des actions éducatives portées par la Région Centre-Val de Loire.

Une chose nous frappe immédiatement à la lecture de ce rapport : l'attention considérable portée aux activités extra-scolaires et aux projets dits « d'ouverture », alors que les fondamentaux scolaires, eux, sont en crise.

Les chiffres sont accablants. La France est l'un des pays où les inégalités scolaires sont les plus fortes au sein de l'OCDE. Pire encore, les résultats des évaluations internationales comme PISA montrent un effondrement du niveau en mathématiques et en français. Chaque année, des milliers de lycéens entrent dans l'enseignement supérieur ou sur le marché du travail sans maîtriser correctement l'écrit, la lecture ou les bases des raisonnements logiques.

Et que fait la Région Centre-Val de Loire pour y remédier ? Elle met en place des budgets participatifs, des activités citoyennes et des initiatives culturelles, comme si ces distractions allaient combler toutes les lacunes fondamentales des élèves.

Nous ne sommes pas opposés aux projets éducatifs complémentaires.

**Mais** il y a une différence fondamentale entre un système éducatif qui encourage l'excellence et un système qui détourne les élèves des savoirs essentiels en les noyant dans des projets annexes.

Or, à quoi sert-il de proposer des expositions, des activités de mobilisation écologique ou encore des concours entrepreneuriaux si les élèves ne maîtrisent pas correctement les bases académiques ? À quoi sert-il de parler de citoyenneté quand on ne donne pas aux jeunes tous les outils pour exercer leur esprit critique avec rigueur et méthode ?

La responsabilité de la Région dans l'éducation des lycéens ne se limite **donc pas** à des actions symboliques. Sans pour autant remplacer le Ministère de l'Education Nationale ou l'Académie, elle doit jouer un rôle de garant et s'assurer du respect de l'essentiel : que les demandes des professeurs soient respectées, que les apprentissages soient consolidés et s'assure de la réussite des élèves dans les matières fondamentales.

Pourtant, au lieu de leur donner les moyens d'enseigner dans de bonnes conditions, je regrette que ce rapport nous présente une avalanche de dispositifs qui s'éloignent du cœur de la mission éducative.

Nous demandons donc un changement de cap clair et assumé. La Région doit recentrer ses priorités sur trois axes :

**1. Fournir des ressources pédagogiques adaptées et financer des dispositifs de soutien scolaire**

**2. Renforcer l'exigence académique**

- La Région doit ainsi accompagner les lycées dans la lutte contre la baisse de niveau, en imposant des critères de qualité dans les dispositifs qu'elle finance.
- Les actions éducatives devraient être conditionnées à des objectifs clairs en matière de progression des élèves dans les savoirs fondamentaux ainsi qu'à l'établissement d'un bilan des dites actions.

**3. Revaloriser le mérite et l'effort**

- Plutôt que d'encourager des projets participatifs où l'implication l'emporte sur l'acquisition des compétences, nous devons récompenser le travail et la rigueur.

La Région pourrait, par exemple, instaurer des bourses au mérite pour les étudiants ayant obtenu une mention TB au BAC ou pour permettre à des élèves méritants mais n'en ayant pas les moyens de candidater à une école d'enseignement supérieur.

Nous appelons donc la majorité régionale à changer de priorité : redonnons du sens à la méritocratie et mettons à disposition des étudiants les moyens de la collectivité au service des fondamentaux.

Je vous remercie.